



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

**28 septembre 2015**

**Étaient présents** : MM. BUCHY Martial, EGIZII Marc, Mmes GROSSE Sabine, HAEFFNER Nicole, M. HOERR Thierry, Mme HUMMEL Jeannine, MM. KLEIBER Jean-Georges, KOEBEL Jean-Claude, Mme LOGEL Clothilde, MM. MATHIAS Jean-Charles, MOSSER Laurent, Mmes MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, PHILIPPS Anne-Sophie MM. PINHEIRO Sébastien, PRINTZ Stéphane, RIBREUX Jérôme, Mme RIMELEN Marie-France, WEISS Adrien

**Absents excusés** : M. ANDRES Thomas, Mmes BRAYE Brigitte, (procuration à Mme HAEFFNER), COLSON Caroline, KLIPFEL Aline, (procuration à M. MOSSER), KREMSEY Corine, PFEIFFER Catherine, MM. SAMTMANN Sébastien (procuration à M. WEISS), M. WACKENHEIM Hubert

### **1) CRÉATION – SUPPRESSION POSTE TECHNIQUE**

Le conseil municipal DÉCIDE la suppression d'un poste d'agent de maîtrise et la création d'un poste d'agent de maîtrise principal.

### **2) ÉVALUATION DU PERSONNEL : DÉTERMINATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

Le conseil municipal DÉCIDE d'instaurer l'entretien professionnel pour l'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires, en lieu et place de la notation, et de fixer comme suit les critères à partir desquels la valeur professionnelle est appréciée :

- › les résultats professionnels
- › les compétences professionnelles et techniques
- › les qualités relationnelles
- › les capacités d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

### **3) PRODUIT DE LA CHASSE : RÉDUCTION DU LOYER**

Le conseil municipal ACCORDE une réduction de loyer du lot 4.

### **4) LOTISSEMENT SANDMATT 4 : VENTE DE TERRAIN**

Le conseil municipal DÉCIDE de vendre le lot n° 41.

### **5) LOTISSEMENT SANDMATT 4 : ANNULATION VENTE DE TERRAIN**

Le conseil municipal ANNULE la vente du lot n° 51.

### **6) RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 DU CENTRE DE GESTION 67**

Le conseil municipal :

- › prend connaissance du rapport d'activités 2014 du Centre de Gestion du Bas-Rhin
- › DIT que ledit rapport est à la disposition du public.

## **7) CRÉATION D'UN POSTE D'EMPLOI D'AVENIR**

Le conseil municipal DÉCIDE de créer, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, un poste d'emploi d'avenir pour les besoins des services techniques.

## **8) VOTE DE SUBVENTIONS : PRÉCISIONS**

Le conseil municipal DÉCIDE d'amortir sur une (1) année des subventions d'équipement.

## **9) REMPLACEMENT PHOTOCOPIEUR MAIRIE**

Le conseil municipal DÉCIDE le remplacement du photocopieur centralisé de la mairie dont le bail de location est échu.

## **10) AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (Ad'AP)**

Le conseil municipal

- › VALIDE à l'unanimité l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)
- › AUTORISE le Maire à présenter aux services de l'Etat la demande de validation de l'agenda.

## **11) POLITIQUE IMMOBILIÈRE**

Le conseil municipal DÉCIDE de vendre les sites 32 et 39 Grand'rue.

## **12) TAXE LOCALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (TCFE)**

Le conseil municipal FIXE le coefficient multiplicateur de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité à 6.

## **13) CONSTRUCTION VESTIAIRES FOOTBALL : SUBVENTIONS**

Le conseil municipal SOLLICITE les subventions octroyées pour le projet de construction des vestiaires football.

## **14) VIREMENTS DE CRÉDITS**

Le conseil municipal VOTE des virements de crédits.

## **15) ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE: AVENANTS DE TRAVAUX**

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer les avenants de travaux.

## **16) ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : CONCOURS FINANCIER CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Le conseil municipal SOLLICITE le concours financier du Département en vue de la construction d'une école élémentaire dans le cadre du contrat de territoire de l'Outre forêt 2<sup>e</sup> génération.

## **17) RÉHABILITATION PISCINE : MISSION D'ASSISTANCE AU CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE**

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer un contrat d'assistance au choix du maître d'œuvre.

### **18) CONVENTION D'OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC**

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer une convention qui autorise le bénéficiaire à installer dans le clocher de l'église St Jean une station radioélectrique.

### **19) LOCATION CABANONS DE NOËL : TARIFS**

Le conseil municipal DÉCIDE de louer les cabanons de Noël et FIXE les tarifs de location.

Affiché du 2 octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2015

Le Maire,  
Adrien WEISS

